



AVIS PUBLIC

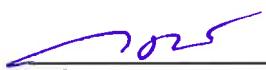
AVIS est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le vendredi, 12 décembre 2025 à 11 h 30 au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 12 DÉCEMBRE 2025
3. FINANCES
- 3.1 Adoption du règlement numéro 747-25 décrétant une dépense et un emprunt de 3 000 000 \$ afin d'honorer le cautionnement de la Municipalité pour le remboursement du prêt de 307NET envers la Caisse populaire Desjardins de Gatineau
- 3.2 Adoption du règlement numéro 749-25 décrétant une dépense et un emprunt de 685 000 \$ pour l'acquisition de divers équipements majeurs destinés au Service des travaux publics
- 3.3 Adoption du règlement numéro 750-25 décrétant une dépense et un emprunt de 879 000 \$ pour l'acquisition de divers équipements majeurs destinés au Service des incendies et des premiers répondants
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Veuillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 10 décembre 2025.



Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le vendredi, 12 décembre 2025 à 11 h 30 au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 10 décembre 2025 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 décembre 2025



Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier